

Produit

CPR Invest - Biodiversity - A EUR - Acc

Un Compartiment de CPR Invest

LU3110816249 - Devise : EUR

Ce Compartiment est agréé au Luxembourg.

Société de gestion : CPR Asset Management (par la suite : « nous »), membre du Groupe de sociétés Amundi, est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

L'AMF est chargée du contrôle de CPR Asset Management en ce qui concerne ce Document d'informations clés.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter www.cpram.com ou appeler le +33 153157000.

Ce document a été publié le 03/08/2026.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un Compartiment de CPR Invest, un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), constitué en tant que SICAV.

Durée : La durée du Compartiment est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou par fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Objectifs : L'objectif du Compartiment est de surperformer l'Indice MSCI World (l'« **Indice de référence** »), sur la période d'investissement recommandée (au moins cinq ans), par le biais d'une gestion active d'actions internationales, tout en intégrant des indicateurs d'analyse de la durabilité des pratiques en matière de biodiversité.

Afin d'atteindre cet objectif, le Compartiment sélectionne, à partir d'un univers d'investissement initial se composant des titres composés de l'Indice de référence — et représentant plus de 75 % (en pondération) de secteurs à forts enjeux de biodiversité — des actions de sociétés de tous secteurs (à l'exception des combustibles fossiles) et de tous pays qui offrent selon l'analyse de la société de gestion les meilleures perspectives d'appréciation financière parmi celles les mieux placés pour réduire la pression sur la biodiversité dans leur secteur. Le Compartiment intègre des Facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme décrit plus en détail à la section 4.9 du Prospectus.

À partir de cet univers, le processus de sélection des titres se décompose comme suit :

1. Exclusion environnementale et ESG mondiale : l'univers initial est d'abord analysé selon des critères ESG, en particulier le pilier environnemental, définis conformément à la politique du Groupe Amundi. À la suite de cette analyse, les titres ayant les scores les plus faibles sont exclus.

2. Analyse de durabilité en deux étapes axée sur la biodiversité :

a) Exclusion spécifique liée à la biodiversité : l'analyse est ensuite complétée par une approche spécifiquement dédiée à la biodiversité visant à exclure de l'univers (i) les actions faisant l'objet de controverses significatives à sévères liées aux enjeux environnementaux globaux et à la chaîne de valeur, (ii) les activités nuisibles à la biodiversité et enfin (iii) les pratiques les plus problématiques en matière de forêts, d'eau et de climat.

b) Analyse de l'empreinte/de la trajectoire et de la politique : l'univers restant est ensuite analysé à l'aide d'une méthode exclusive conçue pour identifier les sociétés, tous secteurs confondus, pour lesquelles l'équipe de gestion dispose de données brutes lui permettant d'identifier et de qualifier la capacité des sociétés à réduire leur impact sur les organismes vivants. Ces valeurs sont ensuite analysées en fonction de trois critères complémentaires pour évaluer l'impact au niveau de la société : (i) l'empreinte de la société sur la biodiversité par le biais de l'indicateur MSA.km² (Mean Species Abundance), (ii) la trajectoire de la société en matière de biodiversité (évaluée en pourcentage du chiffre d'affaires sur les cinq dernières années) et (iii) les politiques environnementales de la société, analysées à partir de questionnaires renseignés par des fournisseurs de données externes. Ce filtre exclut de l'univers d'investissement les sociétés dont les pratiques ne sont pas alignées sur les enjeux de biodiversité et réduit la capitalisation boursière d'au moins 20 % par rapport à l'univers initial.

3. Analyse financière : l'univers restant est ensuite analysé d'un point de vue financier afin de ne conserver que les actions dont la valorisation est identifiée comme attrayante selon les régimes de marché.

4. Construction du portefeuille : le Compartiment est géré selon une approche quantitative visant à adapter le processus d'investissement aux conditions du marché et à saisir des opportunités d'investissement spécifiques dans chaque configuration de marché.

À l'issue du processus de sélection : le portefeuille du Compartiment est composé de 80 à 150 titres, et au moins 75 % de ses actifs sont investis dans des émetteurs appartenant à des secteurs présentant des enjeux élevés en matière de biodiversité. Les équipes de gestion peuvent également investir jusqu'à 10 % des actifs dans des titres sélectionnés en dehors de l'univers, à condition qu'ils répondent à tous les critères de biodiversité.

Au moins 90 % des actifs sont analysés selon des critères non financiers. Le Compartiment s'engage également à améliorer divers indicateurs non financiers par rapport à l'Indice de référence : consommation d'eau par rapport aux revenus, taux de recyclage des déchets, intensité carbone et proportion d'investissements dans des sociétés ayant pris des initiatives pour réduire leurs émissions de carbone.

Le Compartiment a été labellisé ISR, sa politique ISR (objectifs, critères et notations) est présentée plus en détail et disponible sur le site Internet de la Société : www.cpram.com. Dans le cadre de la labellisation ISR, le Compartiment s'engage à réduire l'univers d'investissement d'au moins 30 % en s'appuyant sur sa méthodologie Biodiversité, sa méthodologie d'analyse ESG interne et les exclusions associées à la labellisation ISR France ainsi qu'aux activités considérées comme non alignées sur l'Accord de Paris.

Enfin, le Compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition nette aux actifs suivantes :

- entre 75 % et 120 % sur les marchés d'actions, toutes zones géographiques confondues (y compris les pays émergents, dans la limite de 10 %), toutes capitalisations boursières et tous secteurs.

- jusqu'à 25 % dans des instruments à revenu fixe souverains, publics et privés, toutes les zones géographiques confondues (à l'exception des pays émergents), libellés en euros et notés « Investment Grade » au moment de l'acquisition, c'est-à-dire dont les notations sont comprises entre AAA et BBB- (selon la notation de S&P/ Fitch) ou entre Aaa et Baa3 (selon la notation de Moody's) ou considérées comme équivalentes par les critères de la Société de gestion sur la base de son anticipation des tendances du marché du crédit, tels que les titres négociables à court et moyen terme et les BTF.

Les instruments dérivés seront utilisés à des fins de couverture et d'exposition. Le Compartiment peut également avoir recours à des instruments dérivés intégrés.

Le Compartiment est un produit financier qui promeut les caractéristiques ESG conformément à l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Pour effectuer ces analyses non financières, la société de gestion s'appuie sur des outils exclusifs et des fournisseurs de données ESG et/ou des agences de notation dont les analyses reposent en grande partie sur les données fournies par les sociétés elles-mêmes et dépendent donc de la qualité de ces informations. Pour plus de détails sur les limitations méthodologiques, veuillez vous reporter au prospectus du Compartiment.

Le Compartiment fait l'objet d'une gestion active et utilise l'Indice de référence (et, le cas échéant, des variantes de cet Indice de référence) avec, le cas échéant, une couverture entre la devise de la Catégorie d'actions et la devise du Compartiment, a posteriori en tant qu'indicateur pour évaluer la performance du Compartiment, à des fins d'allocation des actifs et, en ce qui concerne l'Indice de référence de la commission de performance utilisé par les Catégories d'actions concernées, pour calculer les commissions de performance. Le Compartiment est principalement exposé aux émetteurs de l'Indice de référence. Toutefois, la gestion du Compartiment est discrétionnaire et opérait pour des émetteurs non inclus dans l'Indice de référence.

Investisseur de détail visé : Ce produit est destiné aux investisseurs ayant une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante en matière d'investissement dans des fonds, cherchant à accroître la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée et pouvant supporter des pertes allant jusqu'au montant investi.

Remboursement et opérations de rachat : Les actions peuvent être vendues (remboursées) comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur nette des actifs). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR Invest.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une catégorie d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur le Compartiment, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management au 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.
La Valeur nette des actifs du Compartiment est disponible sur www.cpram.com.

Dépositaire : CACEIS Bank, succursale de Luxembourg.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR Invest.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du Compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 820 €	4 180 €
	Rendement annuel moyen	-51,8 %	-16,0 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 400 €	11 180 €
	Rendement annuel moyen	-16,0 %	2,3 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 280 €	15 630 €
	Rendement annuel moyen	2,8 %	9,3 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 170 €	19 090 €
	Rendement annuel moyen	31,7 %	13,8 %

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Si l'historique du fonds est insuffisant pour effectuer le calcul du scénario, un indice de référence approprié (indice de substitution) sera utilisé.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 31/10/2025.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/07/2016 et le 30/07/2021

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2025 et le 30/07/2026.

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Un pool d'actifs distinct est investi et maintenu pour chaque Compartiment de CPR Invest. L'actif et le passif du Compartiment sont ségrégués de ceux des autres compartiments et de ceux de la Société de gestion, et il n'existe aucune responsabilité croisée entre eux. Le Compartiment ne serait pas responsable en cas de défaillance ou de manquement de la Société de gestion ou de l'un de ses prestataires de services délégués.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit ainsi que de ses performances. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	675 €	2 000 €
Incidence des coûts annuels**	6,9 %	3,2 %

* Période de détention recommandée.
 ** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement annuel moyen soit de 12,51 % avant déduction des coûts et de 9,34 % après cette déduction.
 Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00 % du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.
 Si vous avez investi dans ce produit dans le cadre d'un contrat d'assurance, les coûts indiqués n'incluent pas les coûts supplémentaires que vous pourriez éventuellement supporter.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend les coûts de distribution de 5,00 % du montant investi. C'est le maximum qui vous sera facturé. La personne qui vous vend le produit vous informera du coût réel.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation	1,65 % de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	156,75 EUR
Coûts de transaction	0,20 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts d'achat et de vente des investissements sous-jacents au produit. Le montant réel dépend de la quantité que nous achetons et vendons.	19,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	15,00 % annuel de performance au-delà de celle de l'actif de référence, l'Indice 100% MSCI WORLD NR Close. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur nette des actifs conformément aux conditions décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être compensées avant qu'une nouvelle provision au titre de la commission de performance puisse être enregistrée. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts cumulés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années. La commission de performance est payée même si la performance de l'action sur la période d'observation de la performance est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'Actif de référence.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans, est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Compartiment.
 Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : Les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 14 h 00, heure de Luxembourg, le Jour d'évaluation. Veuillez consulter le Prospectus de CPR Invest pour de plus amples informations concernant les rachats.

Afin de gérer les risques de liquidité et dans l'intérêt des investisseurs, si les demandes de rachat dépassent un seuil prédéfini, le compartiment peut restreindre les droits de rachat des investisseurs et traiter ces demandes uniquement partiellement, au prorata. Ce fonctionnement est décrit plus en détail dans le prospectus.

Pour favoriser une répartition équitable des coûts et atténuer les effets de dilution, dans l'intérêt des investisseurs, le compartiment peut utiliser le swing pricing, un mécanisme prédéterminé par lequel la valeur nette des actifs des parts est ajustée par un facteur qui reflète le coût de la liquidité. Ce fonctionnement est décrit plus en détail dans le prospectus.
 Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres Compartiments de CPR Invest conformément au prospectus de CPR Invest.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpram.com.
 Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'informations relatifs au Compartiment, y compris les diverses politiques publiées du Compartiment, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Performance passée : Les données sont insuffisantes pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs particuliers.
 Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.